

Note de service

DESTINATAIRES : Partenaires d'Emploi Ontario

EXPÉDITEUR : David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation

DATE : Le 20 mars 2020

OBJET : Le point sur les affectations d'Emploi Ontario pour
2020-2021 : Alphabétisation et formation de base, Services
d'emploi, Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes,
Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes et
Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi

Cher partenaire d'Emploi Ontario,

La présente vise à donner des précisions par suite de la note de service du 17 mars adressée au réseau Emploi Ontario qui portait sur le message dans lequel le premier ministre avait déclaré l'état d'urgence en vertu du paragraphe 7.0.1 (1) de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*. Comme on l'a déjà mentionné, il s'agit d'une situation difficile qui évolue rapidement et nous sommes déterminés à vous fournir l'information le plus à jour possible, notamment sur les décisions relatives aux ententes de paiements de transfert pour 2020-2021. Le ministère s'engage à faire le nécessaire pour que les ententes soient prêtes à temps pour le prochain exercice, afin de donner suite à l'engagement du premier ministre de garder la majeure partie des entreprises ouvertes de sorte que les gens de l'Ontario reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

Le travail que vous faites a une influence sur les moyens de subsistance d'une grande partie de la population de l'Ontario ainsi que sur l'économie de la province et, pour cette raison, la poursuite des activités est primordiale pour fournir les services dont la population a besoin. Le ministère a, par conséquent, pris certaines décisions au sujet des affectations budgétaires de

2020-2021 pour les programmes comme Alphabétisation et formation de base, Services d'emploi, Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes et Programme de subventions Canada-Ontario pour l'emploi. Compte tenu de la pandémie mondiale de COVID-19, le ministère a décidé de garder les mêmes niveaux de financement qu'en 2019-2020 pour tous les fournisseurs de services et les programmes dans l'ensemble de la province pour le prochain exercice.

Dans les collectivités participant au projet-pilote sur la Transformation des services d'Emploi Ontario, les fournisseurs de services offrant les programmes visés obtiendront une entente de paiements de transfert d'une durée de six mois à un niveau de financement inchangé. Cela permettra de continuer à fournir les services pour les collectivités et les individus à mesure que la situation continuera d'évoluer rapidement.

Comme toujours, le ministère continuera de surveiller le rendement des fournisseurs de services en fonction des engagements pris dans les ententes et des plans d'amélioration et il pourra envisager des rajustements en cours d'exercice, au besoin.

Le bureau local de prestation de services communiquera bientôt avec les fournisseurs de services afin de conclure les ententes de paiements de transfert pour l'exercice à venir. Puisque les choses évoluent rapidement, le ministre est ouvert à discuter plus amplement pour faire en sorte que les gens de l'Ontario reçoivent les services dont ils ont besoin dans le cadre des programmes provinciaux d'emploi et de formation. Le ministère continuera de collaborer avec vous afin d'assurer la poursuite des activités de manière à ce que les clients continuent d'avoir accès aux services dont ils ont besoin.

Merci de votre engagement indéfectible à offrir du soutien aux chercheurs d'emploi, aux employeurs et aux collectivités par l'entremise du réseau Emploi Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre conseiller en emploi et en formation.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,

Original signé par :

Le sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation

David Carter-Whitney

c. c. Erin McGinn
Andrew Irvine
Tariq Ismati
Jennifer Barton
Heather Cross
David Cronin